

Jeudi 2 juin 2016

HEURINGHEM

Aives pour un collectif régional

Lundi 30 mai, l'association intervillage pour un environnement sain a tenu son assemblée générale

L'association intervillages pour un environnement sain (AIVES) a été créée pour protester contre l'installation d'une porcherie industrielle entre Ecques et Heuringhem. Elle tenait sa quatrième assemblée générale devant une centaine de personnes.

Procédure judiciaire

« On ne s'en prend pas aux personnes. On n'en veut à personne. On en veut à ce projet et à ce genre d'activité intensive », lance Jean-Michel Jedraszak, président. Assigné au tribunal de grande instance, le président a gagné, mais Aurélie Bridault, l'agricultrice de la porcherie, a fait appel à la Cour d'Appel de Douai. « Elle réclame 150 000 euros d'indemnité pour préjudice moral et entrée dans la propriété. »

Dossiers juridiques

Trois dossiers juridiques sont toujours en cours. En ce qui concerne l'autorisation d'exploiter, le dossier n'a pas bougé depuis la dernière assemblée générale. Sur le dossier chemin AFR, « nous n'avons pas de nouvelle particulière. La requête sur le fond, déposée en septembre 2013, n'a pas encore été étudiée à ce jour », lance le président. En ce qui concerne le permis de construire, pas plus d'avancée.

Adhérents

« L'EARL Bridault-Chevalier estime que la population n'est plus hostile à ce projet car nous avons soi-disant moins d'adhérents. » Aives a donné quelques chiffres. Depuis sa création, en 2012, l'association a comptabilisé 305 adhérents d'Heuringhem, 304



Une centaine d'adhérents avaient répondu présent.

d'Ecques et 270 extérieurs qui ont adhéré au moins une fois. En 2012, l'association comptait près de 600 adhérents. En 2015, elle a presque atteint ce niveau avec 548 adhérent, « plus 20 % par rapport à 2014. Chaque 1^{er} janvier, on repart à zéro. » Au 30 mai, jour de cette assemblée générale, l'association compte 389 adhérents.

Pétition

« Nous avons la preuve aussi avec la pétition que la population est encore très hostile. » À l'heure où nous bouclons, 60 374 signataires de la pétition « Non à la porcherie d'Heuringhem » soutiennent le maire d'Heuringhem, qui refuse de signer un permis de construire.

Référendum

Où en est-on du référendum deman-

dé par l'association à la Préfecture ? « Nous n'avons pas encore eu de réponse la Préfète. Je vais la relancer. »

Orientations

Aives va continuer de lutter contre la porcherie avec la poursuite des actions locales en fonction des événements, la poursuite de l'étude des dossiers concernant l'autorisation à exploiter, les actions au tribunal administratif, les actions à la cour d'appel de Douai. Il y aura également une solidarité avec les autres organisations contre les élevages intensifs et le projet de création d'un collectif régional pour une réelle efficacité juridique. Aives va également entreprendre des démarches pour que le montant des adhésions et des dons soient déductibles fiscalement.

CAMILLE JANIK